Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « CŒUR DE VILLE OU EN SOMMES-NOUS ? » (N° 1095) (PCSI)

Séance du 3 octobre 2019 **Point nº 7**

La plupart des réponses aux questions ayant été traitées dans le message au Conseil de ville du 4 juillet 2019, nous nous permettons de compléter les informations transmises au travers d'un rappel des aménagements réalisés et planifiés prochainement, directement liés à Cœur de Ville.

En parallèle des travaux de réaménagement de la rue du Gravier et de la zone de rencontre, le Conseil municipal réalisait les premières étapes visant le réaménagement de la rue Joseph-Trouillat, route de transit séparant les secteurs Nord et Sud de Cœur de Ville. Le crédit de réalisation sera soumis en 2019 encore au Conseil de ville. Les aménagements prévus s'inspirent du plan directeur localisé et doivent transcrire dans un aspect constructif les principes et objectifs retenus.

Quelles diverses études doivent encore avoir lieu avant une mise en route concrète du projet et pour un montant d'environ combien ?

Les études complémentaires validées par le Conseil de ville le 4 juillet de CHF 350'000.- permettront de soumettre le crédit de réalisation au Conseil de ville. Elles répondront déjà aux interrogations soulevées par la réalisation de la rue Joseph-Trouillat, notamment dans ses intersections avec la rue Pierre-Péquignat, la rue des Malvoisins et la Cour-aux-Moines.

A titre d'information, nous vous présentons certains éléments du calendrier 2019-2020 concernant l'aménagement de la rue Pierre-Péquignat. Il est question de réaliser :

- Une séance avec les commerçants, résidents, propriétaires afin de recueillir leurs souhaits.
- Des schémas d'améliorations de chaque accès seront ensuite soumis aux propriétaires. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur l'état des canalisations et conduites privées.
- Le choix des matériaux, du mobilier urbain, des essences végétales, de l'éclairage public, etc.
- Tous les aménagements, les propositions et les choix se feront en collaboration avec l'Office cantonal de la culture, sous le regard de l'Office fédéral.
- Les recherches de financement.
- La procédure légale de plan de route.
- L'estimation des coûts et les appels d'offres aux entreprises.
- La demande de crédit de réalisation au Conseil de ville.

Pour quelles échéances la population pourra voir les premiers travaux et l'évolution concrète de ce projet ?

Ainsi, le réaménagement de la rue Joseph-Trouillat prévu en 2020 sera les prémisses des réalisations de Cœur de Ville intramuros, avec les travaux de la rue Pierre Péquignat planifiés en 2021.

Quels montants ont déjà été engagés depuis le début du projet dans toutes les études successives ?

La somme investie à ce jour est de CHF 160'000.-, dont CHF 35'000.- de subventions cantonales, soit CHF 125'000.- à charge de la Municipalité. S'ajoutent à ces montants les CHF 350'000.- validés le 4 juillet dernier et qui seront dépensés ces prochains mois.

16 septembre 2019 Le Conseil municipal